

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL

DOSSIER R-4299-2025  
PHASE 1

---

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

---

ENBRIDGE GAZ QUÉBEC (EGQ)  
RAPPORT ANNUEL 2024

---

ÉNBRIDGE GAZ QUÉBEC

Demanderesse

-et-

REGROUPEMENT POUR LA TRANSITION,  
L'INNOVATION ET L'EFFICACITÉ  
ÉNERGÉTIQUES (RTIEÉ),  
un Regroupement comprenant les organismes  
suivants : l'Association québécoise de lutte  
contre la pollution atmosphérique (AQLPA),  
Stratégies Énergétiques (S.É.), le Groupe  
d'Initiatives et de Recherches Appliquées au  
Milieu (GIRAM) et Énergie solaire Québec  
(ÉSQ).

Intéressé

---

### MÉMOIRE SUR LE RAPPORT ANNUEL 2024 D'ENBRIDGE GAZ QUÉBEC (EGQ)

Jean Schiettekatte, Analyste  
André Bélisle, Analyste  
Dominique Neuman, LL.B., Procureur

Préparé pour:

Le Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ),  
un Regroupement comprenant les organismes suivants :  
Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)  
Stratégies Énergétiques (S.É.)  
Groupe d'Initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)  
Énergie solaire Québec (ÉSQ)

Le 12 août 2025

---

**Pièce RTIEÉ-1 - Document 1**

**Mémoire sur le rapport annuel 2024 d'Enbridge Gaz Québec (EGQ)**

**Jean Schiettekatte, analyste, André Bélisle, analyste, Dominique Neuman, LL.B., Procureur  
Préparé pour le Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)**

## TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION.....	1
1 - LE RAPPORT 2024 D'ENBRIDGE GAZ QUÉBEC (EGQ) SUR LE GAZ DE SOURCE RENOUVELABLE (GSR).....	3
2 - LE RAPPORT 2024 D'ENBRIDGE GAZ QUÉBEC (EGQ) SUR SON PLAN GLOBAL EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE (PGEÉ) .....	11
3 - LE RAPPORT 2024 D'ENBRIDGE GAZ QUÉBEC (EGQ) SUR SA STRATÉGIE DE PARTICIPATION AU SYSTÈME DE PLAFONNEMENT ET D'ÉCHANGE DE DROITS D'ÉMISSIONS (SPEDE) .....	19
4 - LE SUIVI 2024 DE CERTAINS INVESTISSEMENTS SPÉCIFIQUES D'ENBRIDGE GAZ QUÉBEC (EGQ).....	23
4.1 LE SUIVI 2024 DU PROJET SAINT-LOUIS .....	23
4.2 LE SUIVI 2024 DU PROJET MEREDITH .....	27
CONCLUSION.....	31

## SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS

Le numéro des recommandations réfère à la présente Phase 1, puis au numéro du chapitre du présent mémoire.

### RECOMMANDATION RTIEÉ NO. 1-1

#### LE RAPPORT 2024 D'ENBRIDGE GAZ QUÉBEC (EGQ) SUR LE GAZ DE SOURCE RENOUVELABLE (GSR)

Le *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)* invite la Régie de l'énergie à prendre acte que les ventes volontaires de GSR auprès de sa clientèle progressent, mais demeuraient toujours insuffisantes pour couvrir la totalité des achats par le distributeur de GSR selon ses seuils réglementaires, obligeant EGQ à socialiser une partie importante des coûts de ces achats auprès de la clientèle non volontaire, avec décalage de 2 ans par la voie d'un compte de frais reportés (CFR).

Le *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)* invite également la Régie de l'énergie à prendre acte du **changement de tendance dans le type de clientèle qui adhère aux achats volontaires, ceux-ci provenant désormais davantage du secteur résidentiel.**

Le *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)* félicite plus particulièrement ESQ félicite donc évidemment EGQ et invite la Régie de l'énergie à prendre acte de la **pénétration accrue du distributeur dans le marché résidentiel des achats volontaires en GSR**, ainsi que pour les **efforts de communication d'EGQ visant à s'assurer que sa clientèle comprenne désormais mieux la nature de ces achats volontaires.**

Le *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)* félicite également EGQ et invite la Régie de l'énergie à prendre acte de la poursuite, par EGQ, de **ses projets d'achats locaux de gaz de source renouvelable**, qui s'inscrivent dans des objectifs d'intérêt public et de développement durable (en évitant d'autant le déversement dans l'atmosphère, au Québec, du méthane CH<sub>4</sub>, lequel est 25 fois plus « réchauffant » sur 100 ans que lorsqu'il est brûlé pour devenir du gaz carbonique CO<sub>2</sub> : **GOVERNEMENT DU CANADA**, Potentiels de réchauffement planétaire, <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/changements-climatiques/emissions-gaz-effet-serre/orientation-quantification/potentiels-rechauffement-planetaire.html>, Consulté le 12 août 2025. De plus, ces approvisionnements locaux en GSR par EGQ apparaissent susciter un intérêt accru de la clientèle pour les achats de GSR volontaires, spécialement dans le contexte actuel où les consommateurs préfèrent souvent acheter des produits locaux, un autre aspect du développement durable.

Le *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)* félicite également EGQ et invite finalement la Régie de l'énergie à prendre acte du fait que le nombre important de résiliations d'adhésions volontaires au GSR au sein de la clientèle d'EGQ, actuellement, n'est que très faiblement attribuables au coût plus élevé du GSR. Cette question devra cependant continuer d'être évaluée par le distributeur.

**RECOMMANDATION RTIEÉ NO. 1-2**

**LE RAPPORT 2024 D'ENBRIDGE GAZ QUÉBEC (EGQ) SUR SON PLAN GLOBAL EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE (PGEÉ)**

Le *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)* invite donc respectueusement la Régie de l'énergie à prendre acte des résultats décevants du PGEÉ d'EGQ encore pour l'année 2024, en l'invitant à poursuivre ses efforts de redressement. Le RTIEÉ est très préoccupé par cet enjeu de sous-performance du PGEÉ que nous craignons de voir devenir structurel et qui doit sérieusement être corrigé.

Nous notons encore les problèmes de gestion du PGEÉ d'EGQ en raison de sa petite équipe. En réponse à notre DDR 1.2.2 à la [Pièce B-0052, EGQ-15, Doc 2](#), Pages 16, EGQ estime qu'elle a maintenant un processus de redondance.

**Le *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)* invite donc respectueusement la Régie de l'énergie à prendre acte du fait que les difficultés du PGEÉ d'EGQ liées au contexte économique de 2024 pourraient ne pas être aussi conjoncturelles que le distributeur semble les voir. Le *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)* recommande à la Régie de l'énergie à inviter EGQ à devenir **davantage proactive** dans la protection de l'atteinte des résultats de son PGEÉ malgré un contexte économique qui pourrait demeurer non optimal à cet égard.**

**RECOMMANDATION RTIEÉ NO. 1-3**

**LE RAPPORT 2024 D'ENBRIDGE GAZ QUÉBEC (EGQ) SUR SA STRATÉGIE DE PARTICIPATION AU SYSTÈME DE PLAFONNEMENT ET D'ÉCHANGE DE DROITS D'ÉMISSIONS (SPEDE)**

Le *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)* invite la Régie de l'énergie à prendre acte d'un changement important de la tendance dans l'évolution des prix du SPEDE (voir les flèches rajoutées par nous) : ceux-ci cessent de croître et décroissent désormais selon les dernières enchères.

Le *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)* invite la Régie de l'énergie à encourager EGQ à demeurer prudente quant au suivi de la tendance des prix du SPEDE pour déterminer l'impact de ce changement sur sa stratégie d'achat de droits d'émission.

Note : Le *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)* rappelle évidemment que l'intégration progressive de la biénergie et de l'efficacité énergétique réduiront évidemment la dépendance des tarifs d'EGQ aux achats de droits d'émission.

**RECOMMANDATION RTIEÉ NO. 1-4-1**

**LE SUIVI 2024 DU PROJET SAINT-LOUIS D'ENBRIDGE GAZ QUÉBEC (EGQ)**

Le *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)* invite donc la Régie de l'énergie à prendre acte du dépassement des coûts du projet Saint-Louis d'EGQ et à accepter ce dépassement aux fins de la disposition des écarts.

Le *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)* invite la Régie de l'énergie à prendre acte également de l'indication par EGQ que le dépassement de coûts de ce projet lui aurait permis **un retour d'expérience**, qui permettra de proposer une nouvelle méthodologie d'estimation des coûts et de gestion des risques pour l'avenir. Nous recommandons qu'un sommaire de cette nouvelle méthodologie soit présentée à la Régie de l'énergie par EGQ dans un prochain dossier tarifaire ou à son prochain rapport annuel.

**RECOMMANDATION RTIEÉ NO. 1-4-2**

**LE SUIVI 2024 DU PROJET MEREDITH D'ENBRIDGE GAZ QUÉBEC (EGQ)**

Le *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)* invite la Régie de l'énergie, suite au rapport de suivi du Projet Meredith, à demander à ESQ de présenter, lors de ses prochains rapports annuels, des études de sensibilité qui pourraient présenter des options de valorisation (prospection commerciale ciblée, rephasage du CAPEX) pour des projets qui seraient affectés par des moratoires municipaux limitant la croissance gazière.

## PRÉSENTATION

- 1 - La Régie de l'énergie est saisie d'une [Demande B-0002 d'Enbridge Gaz Québec \(EGQ\)](#) relative à son rapport annuel 2024, au présent dossier R-4299-2025.
- 2 - La Régie en a encadré l'examen : **RÉGIE DE L'ÉNERGIE**, Dossier R-4299-2025, [Lettre A-0002](#).
- 3 - Enbridge Gaz Québec (EGQ) a déposé sa preuve à ce sujet.
- 4 - **Le présent rapport constitue le mémoire du *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)* au présent dossier.**
- 5 - Le *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)* est un Regroupement comprenant les organismes suivants : l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), Stratégies Énergétiques (S.É.), le Groupe d'Initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM) et Énergie solaire Québec (ÉSQ). Il est plus amplement décrit en [annexe de sa demande d'intervention C-RTIEÉ-0002](#) au dossier R-4194-2022 portant sur l'établissement des tarifs de 2023 et 2024 d'Enbridge Gaz Québec (EGQ).



## 1

**LE RAPPORT 2024 D'ENBRIDGE GAZ QUÉBEC (EGQ) SUR LE GAZ DE SOURCE RENOUELABLE (GSR)**

6 - Lors de l'examen du rapport 2023 d'Enbridge Gaz Québec (Gazifère inc.), au Dossier R-4265-2024, nous notions déjà que les ventes volontaires de gaz de source renouvelable (GSR) progressaient, mais demeuraient toujours insuffisantes pour couvrir la totalité des achats par le distributeur de GSR selon ses seuils réglementaires, obligeant EGQ à socialiser une partie importante des coûts de ces achats auprès de la clientèle non volontaire, avec décalage de 2 ans par la voie d'un compte de frais reportés (CFR). Face à ces résultats, EGQ mentionnait alors, à sa [Pièce R-4265-2024, B-0024, GI-8, Document 3](#), en sa page 8 (Conclusion), quelle présenterait un plan de décarbonation global qui nécessitera une modification à sa stratégie de vente actuelle du GSR pour les années futures :

**Gazifère estime que les résultats de l'année 2023 démontrent à nouveau l'intérêt croissant de la clientèle pour le GSR. Toutefois, malgré le nombre d'adhésions qui est en croissance à chaque année, les volumes de GSR destinés à la clientèle volontaire ne permettent pas de couvrir l'obligation réglementaire, ce qui fait en sorte que Gazifère doit socialiser la majorité des coûts auprès de la clientèle non volontaire, deux ans plus tard.**

*Parallèlement, Gazifère souhaite accélérer la décarbonation de son réseau afin d'atteindre les cibles de réduction de GES du gouvernement dans le secteur du bâtiment et à devenir le premier distributeur de gaz naturel en Amérique du Nord à offrir un réseau composé à 100% d'énergies vertes et renouvelables d'ici 2050. Pour ce faire, les volumes devront augmenter de manière considérable pour atteindre ses objectifs. **Dans ce contexte, Gazifère prévoit déposer à la Régie au courant des prochains mois un plan de décarbonation global qui permettra d'atteindre ses objectifs de réduction de GES et qui nécessitera une modification de la stratégie de vente actuelle du GSR pour les années futures.***

*[Souligné en caractère gras par nous]*

7 - Dans son présent rapport 2024, *Enbridge Gaz Québec (EGQ)*, à sa [Pièce B-0030, GI-8, Document 3](#), en sa page 3, Tableau 3, présente le suivi des adhésions aux achats volontaire, par ses clients, de gaz de source renouvelable (GSR) de 2020 à 2024 :

Tableau 3 – Évolution des adhésions au GSR

	Total 2020	Total 2021	Total 2022	Total 2023	Total 2024	Total
Tarif 2 - Nombre d'adhérents	199	630	777	1 097	1 303	4 006
Tarif 2 - Nombre de résiliations réelles	0	25	77	155	248	505
<b>Addition nette - Tarif 2</b>	<b>199</b>	<b>605</b>	<b>700</b>	<b>942</b>	<b>1 055</b>	<b>3501</b>
Tarif 1 - Nombre d'adhérents	5	11	15	48	59	138
Tarif 1 - Nombre de résiliations réelles	0	0	2	7	16	25
<b>Addition nette - Tarif 1</b>	<b>5</b>	<b>11</b>	<b>13</b>	<b>41</b>	<b>43</b>	<b>113</b>
<b>Total - Addition nette</b>	<b>204</b>	<b>616</b>	<b>713</b>	<b>983</b>	<b>1 098</b>	<b>3 614</b>

8 - *Enbridge Gaz Québec (EGQ)* nous informe désormais d'un **changement de tendance au sein de sa clientèle quant aux achats volontaires de GSR**, bien que les volumes d'achats volontaires continuent encore d'être substantiellement inférieurs aux volumes d'approvisionnements réglementairement requis d'EGQ.

En réponse à notre DDR 1.1.1 à la [Pièce B-0052, EGQ-15, Doc 2](#), Page 5, EGQ nous **précise ce changement de tendance dans le type de clientèle qui adhère aux achats volontaires**. En 2024 en effet, 69 % des nouveaux volumes d'achats volontaires de GSR provenaient du secteur résidentiel (66 300 m<sup>3</sup>) contre 28 % du secteur commercial/institutionnel (27 400 m<sup>3</sup>), alors qu'en 2023, la majorité des achats volontaires provenait encore du secteur commercial avec 58 % (54 400 m<sup>3</sup>) et seulement 42 % des nouveaux volumes dans le secteur résidentiel (8 600 m<sup>3</sup>) :

**RÉPONSE D'ENBRIDGE GAZ QUÉBEC (EGQ) À LA QUESTION 1.1.1 DU RTIÉÉ**

Parmi les nouveaux volumes de GSR de 2024, c'est-à-dire la différence de volumes de GSR consommés par les clients volontaires entre 2024 et 2023, ce qui constitue la meilleure approximation disponible pour ventiler les nouvelles adhésions par type de clientèle, environ 66 300 m<sup>3</sup> sont associés à la clientèle résidentielle (approx. 69 % des nouveaux volumes), tandis qu'environ 27 400 m<sup>3</sup> proviennent de la clientèle commerciale et institutionnelle (approx. 28 %). Ces proportions diffèrent de celles observées en 2023, où environ 42 % des nouveaux volumes étaient associés au secteur résidentiel (soit 38 600 m<sup>3</sup>), contre 58 % (54 400 m<sup>3</sup>) pour le secteur commercial. Cette évolution est cohérente avec les données présentées à la référence (i), lesquelles démontrent qu'en 2023, le nombre de nouvelles adhésions a triplé dans le secteur commercial par rapport à 2022, alors que dans le secteur résidentiel, le nombre de nouvelles adhésions a augmenté d'un tiers. Pour davantage de détails sur l'évolution des volumes de GSR consommés par les clients volontaires, Enbridge Gaz Québec réfère le RTIÉÉ à la réponse 5.1 de la demande de renseignements #1 de la Régie dans le cadre du dossier portant sur sa stratégie de décarbonation.

*[Souligné en caractère gras par nous]*

9 - Le RTIÉÉ était cependant particulièrement préoccupé par l'enjeu, auprès de la clientèle, à l'effet que celle-ci ne comprendrait pas suffisamment que, même en achetant volontairement du GSR, le produit physiquement livré demeure inchangé, et que seuls les avantages réputationnels et les droits environnementaux éventuels étaient alors achetés. Nous référons ici à la récente ordonnance de l'Office de protection du consommateur du Québec sur ce sujet à l'endroit d'Énergir. En réponse à notre DDR 1.1.3 à la [Pièce B-0052, EGQ-15, Doc 2](#), en pages 6 et 7, EGQ estime toutefois que la compréhension de la clientèle est bien alignée avec la réalité du service offert via l'adhésion au tarif GSR, grâce à ces efforts de communication:

**RÉPONSE D'ENBRIDGE GAZ QUÉBEC (EGQ) À LA QUESTION 1.1.3 DU RTIÉÉ**

*Enbridge Gaz Québec ne constate pas d'enjeu de compréhension de la part de la clientèle quant à la nature du produit offert dans le cadre de l'adhésion au tarif de GSR, ni de risque que cette réalité entraîne des résiliations ou freine l'adhésion volontaire. Le distributeur a effectivement plusieurs mesures pour s'assurer que les clients comprennent clairement que l'adhésion au*

**tarif GSR vise l'achat des attributs environnementaux associés au GSR non la consommation directe des molécules de ce dernier :**

- Sur le site internet d'EGQ, dans la section foire aux questions du gaz de source renouvelable, il est explicitement mentionné que " L'achat d'un volume de GSR implique que cette quantité sera injectée dans le réseau de distribution de gaz naturel. Une fois injecté, le GSR se mélange au gaz naturel traditionnel présent dans le réseau de distribution qui alimente tous les clients. Il n'y a pas un réseau de distribution distinct pour le GSR qui nous permet de l'acheminer directement à l'adresse du client. L'achat du GSR signifie que le client achète les attributs verts de ce produit. "

- Lors des communications concernant le GSR entre les représentants du service à la clientèle et les clients, ces derniers clarifient de manière explicite cette distinction afin de s'assurer qu'elle est bien comprise.

- Suite à l'adhésion d'un client au tarif GSR, une lettre ainsi qu'une copie du contrat d'adhésion est transmise par courriel ou par la poste, dans laquelle il est précisé clairement que : " Le client reconnaît que le contrat entre le client et Enbridge Gaz Québec ne vise pas la fourniture de GSR par Enbridge Gaz Québec, mais plutôt l'adhésion du client au tarif de fourniture de GSR pour une quantité donnée de gaz. Conséquemment, le client reconnaît qu'il ne consommera pas nécessairement la quantité de GSR relatif au présent contrat à l'adresse de service précitée."

**Ainsi, considérant l'ensemble des mesures de communication employées par EGQ, le distributeur estime que la compréhension de la clientèle est bien alignée avec la réalité du service offert via l'adhésion au tarif GSR. Il estime par ailleurs qu'il n'existe pas de confusion significative quant à la nature de ce tarif dans la franchise d'EGQ.**

[Souligné en caractère gras par nous]

10 - EGQ estime que sa clientèle comprend désormais mieux la nature du produit (attributs verts et non molécules distinctes), grâce à ses mesures de communication explicites. Ainsi, en réponse à notre DDR 1.1.5 à la [Pièce B-0052, EGQ-15, Doc 2](#), Page 8, EGQ nous confirme le succès de ces campagnes de notoriété (site web, visuels concrets, interactions directes avec le service client) qui ont été jugées efficaces :

#### **RÉPONSE D'ENBRIDGE GAZ QUÉBEC (EGQ) À LA QUESTION 1.1.5 DU RTIÉÉ**

**La campagne promotionnelle mise en œuvre par Enbridge Gaz Québec visait principalement un objectif de notoriété.** Cette initiative, décrite à la Phase 2 – Vente et promotion dans la section Mise en marché de la preuve, visait à informer la population de Gatineau et de Chelsea, qu'elle soit cliente ou non d'Enbridge Gaz Québec, ce qu'est le gaz de source renouvelable et son rôle dans la transition énergétique du réseau gazier.

*Le plan média a donc permis de couvrir l'ensemble du territoire de la région via la diffusion de contenus sur diverses plateformes. Même si l'objectif primaire n'était pas de susciter l'adhésion directe, certaines composantes de la campagne se sont révélées particulièrement efficaces, notamment en ce qui concerne le taux de consultation du site web d'EGQ :*

*-Les visuels illustrant un lien concret entre une action quotidienne (ex : comme une personne qui fait du compostage) et la production d'énergie renouvelable via le GSR ont suscité davantage d'intérêt que des visuels plus éloignés du quotidien (ex : une vache dans une ferme). **Ce type de contenu se révèle plus concret pour le public cible puisqu'il rejoint leur quotidien.***

*-Sur les réseaux sociaux, les publications de type « vrai ou faux » sont celles qui ont généré le plus d'interactions avec la communauté. Elles se sont révélées particulièrement efficace pour sensibiliser et éduquer la population sur le GSR.*

**Enfin, EGQ estime que, lorsque des projets de production locale de GSR seront implantés dans sa franchise, ces derniers auront un impact plus significatif sur la clientèle actuelle et potentielle. Ces derniers permettraient de renforcer le lien entre le GSR et des actions concrètes réalisées au sein même du territoire et pourraient ainsi susciter un intérêt accru.**

*[Souligné en caractère gras par nous]*

11 - Le Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ) félicite donc évidemment EGQ et invite la Régie de l'énergie à prendre acte de la **pénétration accrue du distributeur dans le marché résidentiel des achats volontaires en GSR**, ainsi que pour les **efforts de communication d'EGQ visant à s'assurer que sa clientèle comprenne désormais mieux la nature de ces achats volontaires**.

Le Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ) félicite également EGQ et invite la Régie de l'énergie à prendre acte de la poursuite, par EGQ, de **ses projets d'achats locaux de gaz de source renouvelable**, qui s'inscrivent dans des objectifs d'intérêt public et de développement durable (en évitant d'autant le déversement dans l'atmosphère, au Québec, du méthane CH<sub>4</sub>, lequel est 25 fois plus « réchauffant » sur 100 ans que lorsqu'il est brûlé pour devenir du gaz carbonique CO<sub>2</sub> : **GOVERNEMENT DU CANADA**, Potentiels de réchauffement planétaire, <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/changements-climatiques/emissions-gaz-effet-serre/orientation-quantification/potentiels-rechauffement-planetaire.html>, Consulté le 12 août 2025. De plus, ces approvisionnements locaux en GSR par EGQ apparaissent susciter un intérêt accru de la clientèle pour les achats de GSR volontaires, spécialement dans le contexte actuel où les consommateurs préfèrent souvent acheter des produits locaux, un autre aspect du développement durable.

12 - Nous sommes toutefois préoccupés par le nombre important de résiliations d'adhésions volontaires au GSR au sein de la clientèle d'EGQ. En réponse à notre DDR 1.1.2 à la [Pièce B-0052, EGQ-15, Doc 2](#), Pages 6, EGQ nous confirme les résiliations (264 en 2024) sont principalement liées aux déménagements (92 %) avec seulement 14 cas évoquant le coût comme facteur principal :

#### **RÉPONSE D'ENBRIDGE GAZ QUÉBEC (EGQ) À LA QUESTION 1.1.2 DU RTIEÉ**

**Bien que le nombre total de résiliations au tarif GSR ait augmenté en 2024 par rapport à 2023, cette variation est largement attribuable aux déménagements de clients, lesquels représentent 92 % des résiliations (soit 242 sur 264). En effet, conformément aux conditions de service et tarif du**

distributeur, advenant le déménagement d'un client consommant du GSR, l'adhésion est automatiquement résiliée, et le client doit soumettre une nouvelle demande d'adhésion à sa nouvelle adresse de service.

Parmi les 22 résiliations restantes :

- 8 sont dues à des retraits du service gazier ;
- 14 concernent des résiliations pour d'autres raisons.

Selon la compréhension du distributeur, **la présence de coûts jugés trop élevés pour certains clients figure parmi les raisons principales expliquant ces 14 résiliations.** Cela dit, ces dernières représentent 5 % du total des résiliations, et 0,39 % du nombre de clients volontaires, ce qui n'indique donc pas une tendance significative. **En conséquent, EGQ n'a pas observé d'enjeu particulier relatif à des mesures telles que la commercialisation du GSR et la communication de ses avantages.**

[Souligné en caractère gras par nous]

13 - Pour l'ensemble de ces motifs, nous logeons donc la recommandation suivante :

**RECOMMANDATION RTIÉÉ NO. 1-1****LE RAPPORT 2024 D'ENBRIDGE GAZ QUÉBEC (EGQ) SUR LE GAZ DE SOURCE RENOUVELABLE (GSR)**

Le *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIÉÉ)* invite la Régie de l'énergie à prendre acte que les ventes volontaires de GSR auprès de sa clientèle progressent, mais demeurent toujours insuffisantes pour couvrir la totalité des achats par le distributeur de GSR selon ses seuils réglementaires, obligeant EGQ à socialiser une partie importante des coûts de ces achats auprès de la clientèle non volontaire, avec décalage de 2 ans par la voie d'un compte de frais reportés (CFR).

Le *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIÉÉ)* invite également la Régie de l'énergie à prendre acte du **changement de tendance dans le type de clientèle qui adhère aux achats volontaires, ceux-ci provenant désormais davantage du secteur résidentiel.**

Le *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIÉÉ)* félicite plus particulièrement ESQ félicite donc évidemment EGQ et invite la Régie de l'énergie à prendre acte de la **pénétration accrue du distributeur dans le marché résidentiel des achats volontaires en GSR**, ainsi que pour les **efforts de communication d'EGQ visant à s'assurer que sa clientèle comprenne désormais mieux la nature de ces achats volontaires.**

Le *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIÉÉ)* félicite également EGQ et invite la Régie de l'énergie à prendre acte de la poursuite, par EGQ, de **ses projets d'achats locaux de gaz de source renouvelable**, qui s'inscrivent dans des objectifs d'intérêt public et de développement durable (en évitant d'autant le déversement dans l'atmosphère, au Québec, du méthane CH<sub>4</sub>, lequel est 25 fois plus « réchauffant » sur 100 ans que lorsqu'il est brûlé pour devenir du gaz carbonique CO<sub>2</sub> : **GOVERNEMENT DU CANADA**, Potentiels de réchauffement planétaire, <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/changements-climatiques/emissions-gaz-effet-serre/orientation-quantification/potentiels-rechauffement-planetaire.html>, Consulté le 12 août 2025. De plus, ces approvisionnements locaux en GSR par EGQ apparaissent susciter un intérêt accru de la clientèle pour les achats de GSR volontaires, spécialement dans le contexte actuel où les consommateurs préfèrent souvent acheter des produits locaux, un autre aspect du développement durable.

Le *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIÉÉ)* félicite également EGQ et invite finalement la Régie de l'énergie à prendre acte du fait que le nombre important de résiliations d'adhésions volontaires au GSR au sein de la clientèle d'EGQ, actuellement, n'est que très faiblement attribuables au coût plus élevé du GSR. Cette question devra cependant continuer d'être évaluée par le distributeur.

## 2

**LE RAPPORT 2024 D'ENBRIDGE GAZ QUÉBEC (EGQ) SUR SON PLAN GLOBAL EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE (PGEÉ)**

14 - Pour son *Plan global en efficacité énergétique (PGEÉ)*, dans son rapport annuel 2023, à la [Pièce R-4265-2024, B-0028, GI-11, Document 1](#), en pages 3-4, Gazifère annonçait des résultats décevants : seuls avaient été alors atteints 33% des objectifs de réduction net volumétriques et seul 63% du budget du PGEÉ avait alors été utilisé. On notait aussi des enjeux quant de gestion au sein des équipes responsables de son PGEÉ, en plus du contexte économique :

**Au 31 décembre 2023, le PGEÉ 2023 a atteint 33 % des objectifs volumétriques nets prévus. Les économies d'énergie réelles se chiffrent à 246 555 m<sup>3</sup> par rapport à des prévisions de 738 779 m<sup>3</sup>. Quant aux économies d'énergie brutes, elles se chiffrent à 314 295 m<sup>3</sup> par rapport à des prévisions de 977 088 m<sup>3</sup>, représentant ainsi 32% de l'objectif. Les dépenses associées au PGEÉ 2023 totalisent 636 142 \$, ce qui correspond à 63 % du budget total.**

*Il est toutefois important de contextualiser les résultats de l'année 2023. Tout d'abord, Gazifère a présenté une toute nouvelle offre de programme pour le PGEÉ 2023 et 2024, qui comprenait l'ajout de plusieurs nouveaux programmes. Or, pour diverses raisons, la décision autorisant la nouvelle offre de programme n'a été obtenue qu'au début du mois de mai 2023 occasionnant des délais dans le lancement de la nouvelle offre de programme. Au final, aucun des nouveaux programmes introduits en 2023 n'aura connu de participation en 2023. D'ailleurs, en se basant uniquement l'offre actuelle et donc en excluant tous les nouveaux programmes, Gazifère aurait atteint environ 61% des objectifs volumétriques nets, soit 246 555 m<sup>3</sup> par rapport à des prévisions approximatives de 400 000 m<sup>3</sup> et ce, malgré un contexte économique difficile en Outaouais.*

*Tel que ci-avant mentionné, Gazifère n'a pas été en mesure de lancer les nouveaux programmes dès la réception de la décision. Tout d'abord, la mise à*

jour des outils (tels que les guides de participations, formulaires, etc.) et la formation des équipes, qui sont nécessaires à la mise en place et à la promotion des nouveaux programmes, se font qu'à partir de la réception de la décision de la Régie autorisant la nouvelle offre de programmes. Gazifère procède ainsi afin de ne pas engendrer des coûts pour une initiative qui pourrait ne pas être acceptée par la Régie. Habituellement, les nouveaux programmes sont en mesure d'être lancés dans le marché quelques mois après la réception de la décision. Toutefois, en 2023, le délai a été plus long étant donné notamment d'un **retard dans le lancement du nouveau site web**. Effectivement, Gazifère travaillait sur la mise en place d'un nouveau site web depuis plusieurs mois et dont le lancement initial était prévu au mois de novembre 2022. Le lancement a été reporté à plusieurs reprises en raison de retard par **l'agence en charge de la mise en place du nouveau site web (roulement de personnel, absences prolongées, délais des actions, etc.)**. Les **vérifications et tests de cybersécurité, ainsi que les corrections des vulnérabilités** identifiées ont également eu pour effet de retarder le lancement du site web. Dans l'intervalle, il a été décidé de ne pas maintenir à jour l'ancien site web, qui était en place à ce moment, à l'exception des informations critiques (tel que les tarifs), afin d'éviter une duplication du travail pour les équipes responsables et des dépenses budgétaires supplémentaires. Le 18 septembre 2023, Gazifère a finalement été en mesure de mettre en ligne son site web avec l'ensemble des pages pour les nouveaux programmes. Il est important de noter qu'il aurait été complexe de faire la promotion des nouveaux programmes avant le déploiement du nouveau site web puisque l'ensemble des formulaires et des informations se retrouvent sur le site.

**Par ailleurs, Gazifère a évolué dans un contexte difficile en 2023 notamment en raison de la diminution du nombre de mises en chantier dans la région de l'Outaouais**, tel que plus amplement détaillé à la pièce GI-1, document 1. La réduction des mises en chantier a affecté autant le secteur résidentiel que commercial et a eu un effet direct sur les résultats du PGEÉ en 2023.

Enfin, plusieurs mouvements de personnels à l'interne ont eu lieu en 2023. Cela a fait en sorte que certains postes clés dans la réussite du PGEÉ ont été vacants quelques mois pendant l'année. Malgré que le travail ait été supporté en partie par d'autres employés dans l'intervalle, les mouvements et les postes vacants ont eu un effet sur les résultats. **Gazifère considère toutefois que cet enjeu est en voie d'être résolu.**

Malgré les résultats en dessous des attentes, les économies d'énergie réelles se sont malgré tout traduites par une réduction annuelle de 467 tonnes de CO<sub>2</sub>.

[Souligné en caractère gras par nous]

15 - Dans son rapport annuel 2024 au présent dossier, EGQ, à sa [Pièce B-0033, GI-11, Document 1](#), Page 1, annonce des résultats encore décevants (seuls sont atteints 36% des objectifs de réduction volumétriques nets et seul a été utilisé pour 78% de son budget) pour son PGEÉ. On note encore des enjeux quant à la gestion du PGEÉ, en plus du contexte économique :

**Au 31 décembre 2024, le PGEÉ 2024 a atteint 36 % des objectifs volumétriques nets prévus.** Les économies d'énergie réelles se chiffrent à 280 948 m3 par rapport à des prévisions de 785 294 m3. Quant aux économies d'énergie brutes, elles se chiffrent à 401 978 m3 par rapport à des prévisions de 1 039 314 m3, **représentant ainsi 39% de l'objectif.** Les dépenses associées au PGEÉ 2024 totalisent 875 711 \$, ce qui correspond à **78 % du budget total.**

EGQ n'a donc pas atteint les résultats escomptés pour l'année 2024 en raison de différents facteurs. Tout d'abord, il est possible de constater l'absence de résultat ou de faibles résultats pour tous les programmes lancés en 2023. **EGQ souligne qu'elle dispose d'une petite équipe et que le lancement des nouveaux programmes requiert des efforts considérables en termes de démarchage et de promotion.** Elle estime donc que l'atteinte des objectifs pour les nouveaux programmes peut prendre quelques années, soit le temps que l'ensemble de la clientèle et des parties prenantes soient informées de la nouvelle offre. Tous les programmes introduits en 2023 se poursuivront en 2025, à l'exception du programme Purgeur à vapeur, qui représente environ 35% des économies d'énergie prévue au PGEÉ 2024. Ce programme n'a cependant pas suscité autant d'intérêt de la part de la clientèle industrielle qu'EGQ l'avait anticipé.

**Par ailleurs, le contexte économique en 2024 n'a pas favorisé la participation aux programmes du distributeur. En effet, le secteur de la nouvelle construction est encore une fois au ralenti en Outaouais et le nombre de nouveaux branchements au gaz naturel est limité,** tel que plus amplement détaillé à la pièce EGQ-1, document 1. Le peu de nouveau branchement a affecté autant le secteur résidentiel que commercial et a eu un effet sur les résultats du PGEÉ en 2024. **De plus, la situation économique est encore fragile en Outaouais, avec des pertes d'emploi et un taux de chômage à la hausse, ce qui peut avoir influencé la décision des clients de ne pas exécuter ou de reporter des travaux de rénovation écoénergétique ou de remplacement d'appareil.**

**Enfin, EGQ a connu des enjeux de personnel dans le département responsable des résultats en matière d'efficacité énergétique** en raison d'une absence pour cause de maladie. Cela a engendré une réorganisation des tâches de l'équipe, ce qui pourrait avoir eu pour incidence de retarder le déploiement des nouveaux programmes, principalement dans le secteur commercial.

Malgré les résultats en dessous des attentes, les économies d'énergie réelles se sont malgré tout traduites par une réduction annuelle de 531 tonnes de CO<sub>2</sub>.

*[Souligné en caractère gras par nous]*

**16 -** Le Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ) invite donc respectueusement la Régie à prendre acte des résultats décevants du PGEÉ d'EGQ encore pour cette année, en l'invitant à poursuivre ses efforts de redressement. Le RTIEÉ est très préoccupé par cet enjeu de sous-performance du PGEÉ que nous craignons de voir devenir structurel et qui doit sérieusement être corrigé.

**17 -** En réponse à notre DDR 1.2.1 à la [Pièce B-0052, EGQ-15, Doc 2](#), Pages 15 et 16, EGQ prévoit que le contexte économique sera meilleur en 2025 pour son PGEÉ :

#### **RÉPONSE D'ENBRIDGE GAZ QUÉBEC (EGQ) À LA QUESTION 1.2.1 DU RTIEÉ**

**Enbridge Gaz Québec confirme que les résultats du PGEÉ pour les années 2023 et 2024 ont été inférieurs aux attentes**, après avoir dépassé les objectifs en 2024. Enbridge Gaz Québec a présenté, aux références i) et ii), les facteurs qui expliquent ces résultats.

**Enbridge Gaz Québec tient à souligner qu'elle avait instauré un programme spécifique dans le PGEÉ 2023-2024 visant à réaliser des audits pour le remplacement de purgeur à vapeur dans le secteur industriel. Ce programme devait générer des économies d'énergie importantes, soit plus de 35% des objectifs annuels. Cependant, la clientèle ciblée n'a pas adhéré à ce nouveau programme, ce qui a compromis l'atteinte des objectifs fixés. Ce programme n'a pas été reconduit pour les années 2025 et suivantes.**

De plus, dans le secteur commercial, Enbridge Gaz Québec cherche à offrir une gamme variée de solutions permettant à ses clients de réduire leur consommation de gaz naturel, en participant à des programmes adaptés à leurs opérations et à leurs calendriers d'investissement. Néanmoins, en raison de la clientèle relativement limitée, maintenir une offre diversifiée implique une plus grande variabilité des résultats du PGEÉ, avec certaines années où la participation à certains programmes reste faible.

**Enfin, les objectifs du PGEÉ 2023-2024 étaient particulièrement ambitieux puisque la prévision de participation était basée sur des années où le contexte économique était très favorable. En revanche, les années 2023 et 2024 ont été marquées par un environnement économique difficile : fermeture de plusieurs restaurants et commerces, un nombre limité de nouveaux branchements, des pertes d'emploi, une inflation élevée et une augmentation du taux de chômage.** Ces facteurs ont nui au développement de projets d'efficacité énergétique. Enbridge Gaz Québec considère que cette offre ambitieuse, dans un contexte économique difficile, explique en partie la non-atteinte des objectifs.

**Pour l'avenir, Enbridge Gaz Québec considère que le PGEÉ 2025-2027 est mieux aligné aux besoins de la clientèle, tout en tenant compte du contexte économique actuel. Elle est donc optimiste quant à sa capacité à atteindre les objectifs du PGEÉ dès 2025.**

[Souligné en caractère gras par nous]

Le Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ) n'est toutefois pas aussi optimiste que EGQ. Le contexte économique sera probablement plus difficile dans la région de la capitale nationale du Canada à cause des **compressions budgétaires que pourrait effectuer le gouvernement fédéral (dont possiblement des aides financières aux programmes environnementaux)** dans le cadre de l'actuelle guerre tarifaire avec les États-Unis. De plus, la nouvelle administration aux États-Unis annonçait en mars 2025 l'abandon du support des programme d'Energy Star (REUTER, [Trump plans to end Energy Star home appliance program amid EPA reorganization](#), 6 mai 2025) :

May 6 (Reuters) - **The U.S. Environmental Protection Agency plans to end Energy Star**, a program whose iconic blue labels have certified the energy efficiency of home appliances for more than three decades, as part of its broader reorganization, two sources briefed on the reorganization told Reuters.

*The proposed end of the popular program would come as part of the dissolution of the EPA's Office of Atmospheric Protection (OAP) and the Office of Air Quality Planning and Standards - presented as part of Friday's agency reorganization announcement.*

*[Souligné en caractère gras par nous]*

**Ce désengagement aux États-Unis aura des conséquences sur les prix des équipements car les équipements américains ne pourront plus être admissibles au programme de EGQ, ce qui affectera les TRI des programmes proposés.** Nous sommes d'ailleurs étonnés que EGQ n'adresse pas cette situation, car en réponse à notre DDR 1.2.3 à la [Pièce B-0052, EGQ-15, Doc 2](#), Page 16, EGQ estime que continuer avec la même certification n'aurait pas de conséquence pour ces prévisions futures :

#### **RÉPONSE D'ENBRIDGE GAZ QUÉBEC (EGQ) À LA QUESTION 1.2.3 DU RTIEÉ**

*Enbridge Gaz Québec considère que la question posée par l'intervenant dépasse le cadre du présent dossier. En effet, la question porte sur les modalités de programmes du distributeur, et conformément aux décisions D-2024-113 et D-2024-118 rendues dans le cadre du dossier R-4257-2024, la Régie n'a pas compétence en la matière. Enbridge Gaz Québec **tient néanmoins à rappeler qu'elle a soumis une nouvelle offre de programmes pour les années 2025-2027 dans le cadre du dossier R-4268-2024, dans laquelle elle conserve l'exigence de la certification Energy Star lorsqu'elle est applicable. Cette certification est toujours en vigueur au Canada et garantit que les appareils répondent à des normes d'efficacité énergétiques spécifiques et rigoureuses.***

*[Souligné en caractère gras par nous]*

**Le Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ) invite donc respectueusement la Régie de l'énergie à prendre acte du fait que les difficultés du PGEÉ d'EGQ liées au contexte économique de 2024 pourraient ne pas être aussi conjoncturelles que le distributeur semble les voir.** Le Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ) recommande à la Régie de l'énergie à inviter EGQ à devenir **davantage proactive** dans la protection de l'atteinte des résultats de son PGEÉ malgré un contexte économique qui pourrait demeurer non optimal à cet égard (*par*

exemple d'ouvrir ces critères à des équipements à l'extérieur de la liste d'Energy Star, alors que les appareils américains risqueraient de ne plus apparaître sur la liste, etc.).

18 - Le RTIEÉ note aussi que les dépenses réelles de 2024 pour le PGEÉ atteignent 875 711 \$, soit 78 % du budget autorisé. Le poste de gestion (Tronc commun) a dépassé de 16 % le budget prévu, principalement en raison de frais de consultant (132 706 \$ vs 86 100 \$ budgétés). Selon EGQ, ces dépassements sont liés à la préparation du PGEÉ 2025-2027 : rallongement à 3 ans, intégration de la biénergie, calculs détaillés des BNÉ, mise à jour d'outils et conception de nouveaux programmes (Bonification Réno climat, thermographie). EGQ indique que ces coûts ponctuels devraient générer des économies à l'avenir.

19 - Nous notons aussi encore les problèmes de gestion du PGEÉ d'EGQ en raison de sa petite équipe. En réponse à notre DDR 1.2.2 à la [Pièce B-0052, EGQ-15, Doc 2](#), Pages 16, EGQ estime qu'elle a maintenant un processus de redondance :

#### **RÉPONSE D'ENBRIDGE GAZ QUÉBEC (EGQ) À LA QUESTION 1.2.2 DU RTIEÉ**

*Enbridge Gaz Québec rappelle qu'elle dispose d'une petite équipe dédiée au PGEÉ. Bien que des processus de redondance aient été instaurés dans les différents départements, le départ ou l'absence prolongée d'un seul employé peut affecter les activités liées au PGEÉ. En 2023 et 2024, des mouvements de personnels ont eu lieu au sein des équipes impliquées dans le PGEÉ.*

*[Souligné en caractère gras par nous]*

Le RTIEÉ encouragerait EGQ à valider si cette activité pourrait être fournie par la maison mère de EGQ afin de gérer les enjeux de sa petite équipe de PGEÉ.

20 - Pour l'ensemble de ces motifs, nous logeons donc la recommandation suivante :

**RECOMMANDATION RTIEÉ NO. 1-2****LE RAPPORT 2024 D'ENBRIDGE GAZ QUÉBEC (EGQ) SUR SON PLAN GLOBAL EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE (PGEÉ)**

Le *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)* invite donc respectueusement la Régie de l'énergie à prendre acte des résultats décevants du PGEÉ d'EGQ encore pour l'année 2024, en l'invitant à poursuivre ses efforts de redressement. Le RTIEÉ est très préoccupé par cet enjeu de sous-performance du PGEÉ que nous craignons de voir devenir structurel et qui doit sérieusement être corrigé.

Nous notons encore les problèmes de gestion du PGEÉ d'EGQ en raison de sa petite équipe. En réponse à notre DDR 1.2.2 à la [Pièce B-0052, EGQ-15, Doc 2](#), Pages 16, EGQ estime qu'elle a maintenant un processus de redondance.

**Le *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)* invite donc respectueusement la Régie de l'énergie à prendre acte du fait que les difficultés du PGEÉ d'EGQ liées au contexte économique de 2024 pourraient ne pas être aussi conjoncturelles que le distributeur semble les voir. Le *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)* recommande à la Régie de l'énergie à inviter EGQ à devenir **davantage proactive** dans la protection de l'atteinte des résultats de son PGEÉ malgré un contexte économique qui pourrait demeurer non optimal à cet égard.**

## 3

**LE RAPPORT 2024 D'ENBRIDGE GAZ QUÉBEC (EGQ) SUR SA STRATÉGIE DE PARTICIPATION AU SYSTÈME DE PLAFONNEMENT ET D'ÉCHANGE DE DROITS D'ÉMISSIONS (SPEDE)**

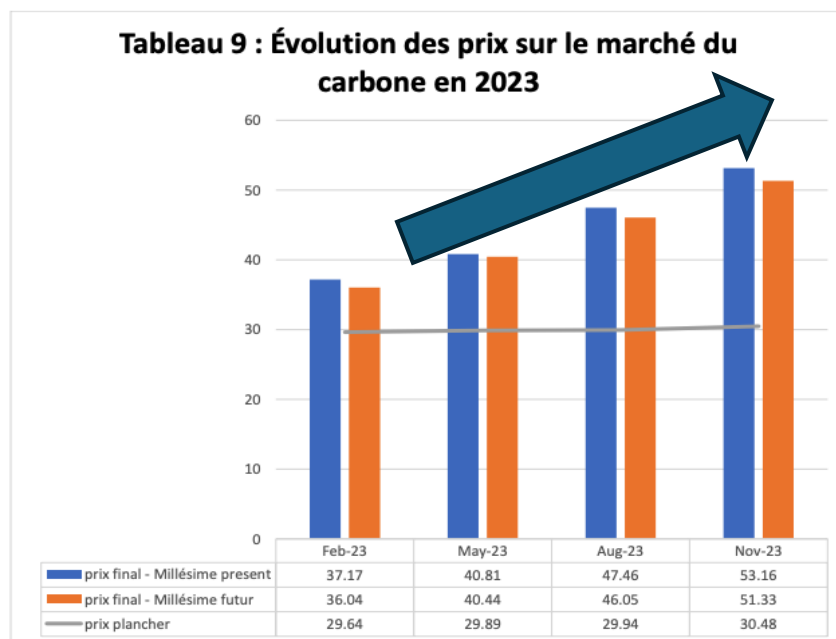
**21 -** EGQ participe activement au SPEDE afin de répondre à ses obligations de conformité. Les crédits carbone et la stratégie de couverture font partie de son plan de décarbonation déposé en janvier 2025.

**22 -** L'an dernier (rapport 2023), à sa [Pièce R-4265-2024, B-0031, GI-12, Document 1](#), *Système de Plafonnement et d'Échange de Droits d'Émission (SPEDE)*, Pages 9-11, Section 6, Gazifère présentait un suivi du marché du carbone au cours de cette année 2023 :

*Dans la présente section, Gazifère soumet différentes analyses permettant d'avoir une vue d'ensemble sur la dernière année.*

**6.1 Progression des prix**

*Les deux tableaux ci-dessous illustrent la progression des prix lors des enchères tenues au cours de l'année 2023.*



**Ce tableau permet de constater que les prix d'adjudication des unités d'émission des deux millésimes (présent et futur) se sont conclus à des niveaux beaucoup plus élevés que le prix plancher. Ce prix plancher semble aujourd'hui déconnecté par rapport à l'évolution des prix du marché du carbone. Par exemple, pour l'enchère de novembre 2023, le prix d'adjudication était de plus de 40% au-dessus du prix plancher.**

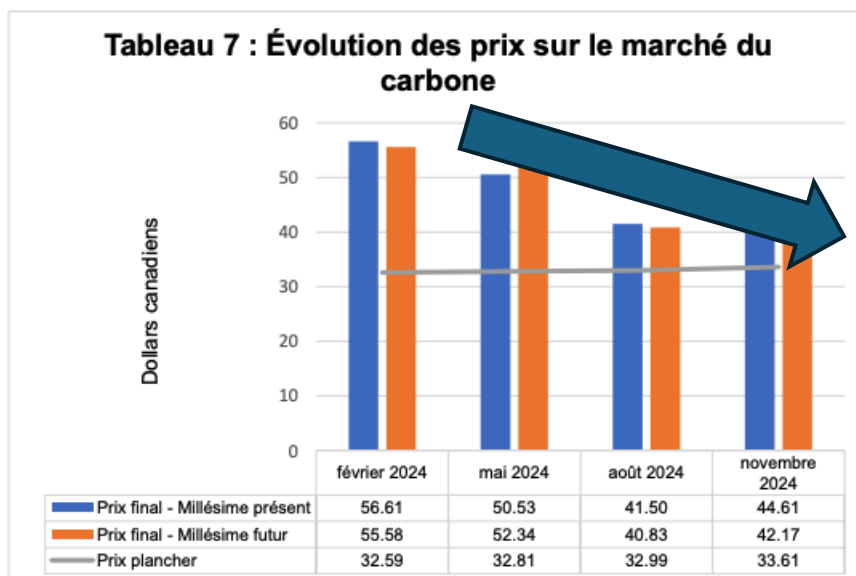
*[Souligné en caractère gras et flèche dans le graphique par nous]*

23 - Au présent dossier du rapport annuel 2024, à la [Pièce B-0037, GI-12, Document 1](#), Système de Plafonnement et d'Échange de Droits d'Émission (SPEDE), Pages 8, Section 7, EGQ présente un graphique de suivi du marché du carbone au cours de l'année 2024 :

*Dans la présente section, EGQ soumet différentes analyses permettant d'avoir une vue d'ensemble sur la dernière année.*

#### 7.1 Progression des prix

Les deux tableaux ci-dessous illustrent la progression des prix lors des enchères tenues au cours de l'année 2024.



Ce tableau permet de constater que les prix d'adjudication des unités d'émission des deux millésimes (présent et futur) ont été supérieurs au prix plancher. Il est également possible de constater que le prix d'adjudication dépassait de plus de 40 % le prix plancher en début d'année, différence qui s'est réduite en cours d'année. **Toutefois, bien que le prix d'adjudication ait connu une baisse en fin d'année, il est tout de même demeuré plus élevé d'environ 25 % par rapport au prix plancher lors des deux dernières enchères.**

[Souligné en caractère gras et flèche dans le graphique par nous]

24 - À ces deux graphiques précédents, le RTIÉÉ constate donc un changement important de la tendance dans l'évolution des prix du SPEDE (voir les flèches rajoutées par nous) : ceux-ci cessent de croître et décroissent désormais selon les dernières enchères. En réponse à notre DDR 1.3.1 à la [Pièce B-0052, EGQ-15, Doc 2](#), Pages 16, EGQ estime qu'elle maintiendra son suivi de la tendance des prix du SPEDE pour déterminer l'impact de ce changement sur sa stratégie d'achat de droits d'émission :

#### RÉPONSE D'ENBRIDGE GAZ QUÉBEC (EGQ) À LA QUESTION 1.3.1 DU RTIÉÉ

*EGQ a analysé les impacts de l'application de la stratégie en fonction du prix d'adjudication moyen des enchères de 2024, tel qu'il appert du tableau présenté à la page 7 de la pièce B-0037, EGQ-12, Document 1. **Dans les suivis annuels, EGQ maintiendra cette analyse afin de tirer des constats du résultat de l'application de sa stratégie et ainsi, déterminer l'impact de celle-ci sur le tarif SPEDE applicable sur la facture des clients.***

*[Souligné en caractère gras par nous]*

25 - Pour l'ensemble de ces motifs, nous logeons donc la recommandation suivante :

#### RECOMMANDATION RTIÉÉ NO. 1-3

#### LE RAPPORT 2024 D'ENBRIDGE GAZ QUÉBEC (EGQ) SUR SA STRATÉGIE DE PARTICIPATION AU SYSTÈME DE PLAFONNEMENT ET D'ÉCHANGE DE DROITS D'ÉMISSIONS (SPEDE)

Le *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIÉÉ)* invite la Régie de l'énergie à prendre acte d'un changement important de la tendance dans l'évolution des prix du SPEDE (voir les flèches rajoutées par nous) : ceux-ci cessent de croître et décroissent désormais selon les dernières enchères.

Le *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIÉÉ)* invite la Régie de l'énergie à encourager EGQ à demeurer prudente quant au suivi de la tendance des prix du SPEDE pour déterminer l'impact de ce changement sur sa stratégie d'achat de droits d'émission.

Note : Le *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIÉÉ)* rappelle évidemment que l'intégration progressive de la biénergie et de l'efficacité énergétique réduiront évidemment la dépendance des tarifs d'EGQ aux achats de droits d'émission.

## 4

## LE SUIVI 2024 DE CERTAINS INVESTISSEMENTS SPÉCIFIQUES D'ENBRIDGE GAZ QUÉBEC (EGQ)

## 4.1 LE SUIVI 2024 DU PROJET SAINT-LOUIS

26 - EGQ présente à la [Pièce B-0023, EGQ-7, Documents 1 à 2.1.](#), Doc 1. Page 2, le bilan de sa fermeture des livres pour le projet Saint-Louis :

ENBRIDGE GAZ QUÉBEC  
FERMETURE DES LIVRES 2024  
PROJET SAINT-LOUIS

	Selon les prévisions initiales établies en mai 2024	Selon les prévisions révisées en septembre 2024	Selon les données réelles et estimées en date du 31 décembre 2024	Écart Selon prévisions révisées	
<b>Investissements:</b>					
Entrepreneur	490 122	1 651 489	1 612 090	(39 399)	-2%
Matériaux	27 428	27 428	40 098	12 670	46%
Main d'œuvre interne	1 498	1 498	-	(1 498)	-100%
Services externes	25 260	79 996	84 464	4 468	6%
Contingence	108 862	76 186	-	(76 186)	-100%
Frais généraux corporatifs	27 215	88 020	84 695	(3 325)	-4%
				-	
Total	680 385	1 924 617	1 821 347	(103 270)	-5%
<b>Total des investissements</b>	<b>680 385</b>	<b>1 924 617</b>	<b>1 821 347</b>	<b>(103 270)</b>	<b>-5%</b> (1)

27 - Le Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ) note que le projet Saint-Louis a connu des coûts supérieurs aux prévisions (ajout de 45 000 \$ pour explorations, 348 000 \$ pour travaux additionnels, 510 000 \$ pour réfection, 86 000 \$ pour circulation). **Il semblerait que la méthode de forage directionnel initialement prévue ait dû être remplacée par une installation en tranchée.** En réponse à notre DDR

1.4.1 à la [Pièce B-0052, EGQ-15, Doc 2](#), Pages 22, EGQ confirme qu'elle révisé sa méthodologie actuelle d'estimation des coûts et de gestion des risques depuis l'achèvement de ce projet :

#### RÉPONSE D'ENBRIDGE GAZ QUÉBEC (EGQ) À LA QUESTION 1.4.1 DU RTIÉÉ

*Enbridge Gaz Québec confirme qu'une révision de la méthodologie actuelle d'estimation des coûts et de gestion des risques est en cours depuis l'achèvement de ce projet. Cette démarche vise notamment :*

- l'adoption de modèles d'estimation plus dynamiques, basés sur des données historiques actualisées;
- la validation des estimations par des équipes indépendantes du projet pour assurer une objectivité accrue;
- le déploiement d'indicateurs de performance (KPI) pour détecter rapidement les écarts et ajuster les plans d'action;
- le renforcement des compétences en gestion de projet, estimation et gestion des risques, notamment par la formation continue du personnel impliqué.

*Ces mesures visent à améliorer la fiabilité des prévisions et de mieux anticiper les risques inhérents aux projets d'extension ou de renforcement de réseau.*

*[Souligné en caractère gras par nous]*

28 - De plus, EGQ reconnaît que, dans son choix initial, elle n'avait pas évalué d'alternatives détaillées, car les normes internes privilégiaient alors le forage directionnel. Aucun plan formel de gestion des risques n'avait donc alors été élaboré, en raison de la taille jugée modeste du projet. En réponse à notre DDR 1.4.2 à la [Pièce B-0052, EGQ-15, Doc 2](#), Pages 23, EGQ nous indique que le dépassement de coûts de ce projet lui aurait permis **un retour d'expérience**, qui permettra de proposer une nouvelle méthodologie d'estimation des coûts et de gestion des risques ;pour l'avenir :

#### RÉPONSE D'ENBRIDGE GAZ QUÉBEC (EGQ) À LA QUESTION 1.4.2 DU RTIÉÉ

*Enbridge Gaz Québec tire plusieurs enseignements opérationnels en lien avec le présent projet **qui seront applicables aux futurs renforcements de réseau. Elle a d'ailleurs mis en place un processus de retour d'expérience***

**pour discuter des écarts, des enjeux et des mesures correctives, afin d'alimenter une base de connaissances organisationnelles.**

Le distributeur souligne que les projets de remplacement, de relocalisation ou de renforcement de réseau présentent une complexité particulière au moment de l'estimation, principalement parce qu'ils s'inscrivent dans un environnement existant. Ces éléments, difficiles à anticiper en phase de planification, peuvent entraîner des ajustements techniques et financiers en cours de réalisation. Cette réalité justifie l'intégration de marges de contingence plus élevées et une approche d'estimation plus rigoureuse et évolutive. **La mise à jour de la méthodologie d'estimation des coûts et de gestion des risques, tel que détaillé à la réponse 1.4.1 de la présente demande de renseignements, permettra de renforcer la maîtrise des coûts et à anticiper les enjeux opérationnels dans les futurs projets de renforcements de réseau.**

*[Souligné en caractère gras par nous]*

29 - Pour l'ensemble de ces motifs, nous logeons donc la recommandation suivante :

**RECOMMANDATION RTIÉÉ NO. 1-4-1**

**LE SUIVI 2024 DU PROJET SAINT-LOUIS D'ENBRIDGE GAZ QUÉBEC (EGQ)**

Le *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIÉÉ)* invite donc la Régie de l'énergie à prendre acte du dépassement des coûts du projet Saint-Louis d'EGQ et à accepter ce dépassement aux fins de la disposition des écarts.

Le *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIÉÉ)* invite la Régie de l'énergie à prendre acte également de l'indication par EGQ que le dépassement de coûts de ce projet lui aurait permis **un retour d'expérience**, qui permettra de proposer une nouvelle méthodologie d'estimation des coûts et de gestion des risques pour l'avenir. Nous recommandons qu'un sommaire de cette nouvelle méthodologie soit présentée à la Régie de l'énergie par EGQ dans un prochain dossier tarifaire ou à son prochain rapport annuel.



## 4.2 LE SUIVI 2024 DU PROJET MEREDITH

30 - EGQ présente à la [Pièce B-0023, EGQ-7, Documents 1 à 2.1](#), au Doc 2. Page 1, le bilan de fermeture des livres pour son projet Meredith :

ENBRIDGE GAZ QUÉBEC FERMETURE DES LIVRES SUIVI DES PROJETS EXTENSION DE RÉSEAU - PROJET MEREDITH ANNÉE DE RÉFÉRENCE: 2024 (AN 4)				
	Selon les données réelles en date du 28 février 2024	Selon la demande d'autorisation préalable (R-4092-2019) D-2019-096		Écart
<b>Additions de clients cumulatives:</b>				
Secteur résidentiel	124	144	-14%	(20) (1)
Secteur commercial	4	13	-69%	(9) (1)
<b>Volumes annuels (m<sup>3</sup>):</b>				
Secteur résidentiel	447,828	978,967	-54%	(531,139) (2)
Secteur commercial	44,699	936,370	-96%	(891,671) (2)
<b>Investissements:</b>				
Frais de conduites	722,491	816,616	-12%	(94,125) (3)
Frais de branchements				
Résidentiel	350,463	157,624	122%	192,839 (3)
Commercial	8,925	58,293	-85%	(49,369)
Total	359,388	215,918		143,470
Frais de compteurs				
Résidentiel	19,778	22,968	-14%	(3,190)
Commercial	21,437	22,872	-6%	(1,436)
Total	41,215	45,840		(4,626)
<b>Total des investissements</b>	<b>1,123,094</b>	<b>1,078,375</b>		<b>44,719</b>
<b>Sommaire des résultats des analyses:</b>				
Valeur actuelle nette (VAN)	(496,649) (4)	251,484		
Taux de rendement interne (TRI) après impôts	1.86% (4)	6.97%		
<b>Date de mise en gaz</b>	<b>février 2020</b>	<b>décembre 2019</b>		

31 - La *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)* note que le projet Meredith a été affecté par le moratoire de la Ville de Chelsea (fin prévue juillet 2026) qui a limité les ajouts gaziers résidentiels. Dix raccordements commerciaux sont prévus en années 7 et 8. En réponse à notre DDR 1.4.3 à la [Pièce B-0052, EGQ-15, Doc 2](#), Pages 22, EGQ confirme la réduction des volumes et la diminution du TRI :

### RÉPONSE D’ENBRIDGE GAZ QUÉBEC (EGQ) À LA QUESTION 1.4.3 DU RTIÉÉ

*Dans sa demande d’autorisation initiale, **Enbridge Gaz Québec anticipait des revenus plus élevés pour ce projet. Cependant, en raison principalement de la diminution des volumes prévus par rapport à la situation initiale, les revenus ont diminué, entraînant un taux de rendement interne (TRI) inférieur à celui estimé lors de la demande d’autorisation.** Le distributeur réfère l’intervenant aux notes 1 à 3 de la référence ii) pour les explications détaillées sur la diminution du TRI.*

*[Souligné en caractère gras par nous]*

Le Regroupement pour la transition, l’innovation et l’efficacité énergétiques (RTIÉÉ) note toutefois l’absence, dans le tableau actualisé post-moratoire (clients, volumes, TRI) de la [Pièce B-0023, EGQ-7, Documents 1 à 2.1](#), dernière page du document, d’une étude de sensibilité qui pourrait présenter des options de valorisation pendant le moratoire (prospection commerciale ciblée, rephasage du CAPEX, etc.) :

**4 – Le suivi 2024 de certains investissements spécifiques d’Enbridge Gaz Québec (EGQ)  
4.2 – Le suivi 2024 du Projet Meredith**

**Régie de l’énergie - Dossier R-4299-2025 Enbridge Gaz Québec (EGQ) – Rapport annuel 2024**

Quartier Meredith													
Financial Feasibility - 55/30 year Horizon													
Parameters and Results													
Line No.	Col.1 Description	Col.2	Col.3 Year 0	Col.4 Year 1	Col.5 Year 2	Col.6 Year 3	Col.7 Year 4	Col.8 Year 5	Col.9 Year 6	Col.10 Year 7	Col.11 Year 8	Col.12 Year 9	Col.13 Year 10
<b>FEASIBILITY PARAMETERS</b>													
1.	Discount Rate	5.38%											
2.	CCA Rate	6.00%											
3.	Tax Rate	26.70%											
4.	Municipal Tax rate	0.75%											
Customer Revenue Horizon													
5.	Residential (Years)	55											
6.	Commercial (Years)	30											
Customer Additions													
7.	Residential		62	41	20	1	-	-	-	-	-	-	-
8.	Commercial		2	-	2	-	-	-	5	5	-	-	-
Total Annual Volumes													
9.	Residential (m <sup>3</sup> )		45,559	98,824	150,429	153,016	165,044	165,044	165,044	165,044	165,044	165,044	165,044
10.	Commercial (m <sup>3</sup> )		6,624	6,431	12,960	18,684	18,684	18,684	42,039	65,394	65,394	65,394	65,394
Capital Costs													
11.	Up front Mains (Dollars)	722,491											
12.	Contribution in Aid of Construction (Dollars)	-											
13.	Services (Dollars)		124,601	134,143	94,252	6,392	0	0	11,156	11,156	0	0	0
14.	Meters (Dollars)		31,023	6,524	3,520	0	0	0	798	798	0	0	0
15.	Stations (Dollars)												
16.	Annual Revenues (Dollars)		29,285	56,499	82,913	85,926	90,889	90,889	99,439	107,989	107,989	107,989	107,989
17.	Annual O&M (Dollars)		6,553	10,531	13,010	13,107	13,107	13,107	14,454	15,800	15,800	15,800	15,800
<b>FEASIBILITY RESULTS</b>													
18.	Net Present Value (Dollars)	(496,649)											
19.	Profitability Index	0.55											
20.	Contribution in Aid of Construction (Dollars)	-											
21.	IRR	1.9%											
22.	Levelized Rate Impact (55 years)	0.073%											
23.	Cross-Over Year	Year 30 / 35											

Note a) 50% effectivity considered for the first year revenues of customer adds

Original: 2025-05-22

EGQ-7  
Document 2.1  
Page 1 de 1  
Requête: 4299-2025

**32 -** Pour l’ensemble de ces motifs, nous logeons donc la recommandation suivante :

**RECOMMANDATION RTIEÉ NO. 1-4-2  
LE SUIVI 2024 DU PROJET MEREDITH D’ENBRIDGE GAZ QUÉBEC (EGQ)**

Le *Regroupement pour la transition, l’innovation et l’efficacité énergétiques (RTIEÉ)* invite la Régie de l’énergie, suite au rapport de suivi du Projet Meredith, à demander à ESQ de présenter, lors de ses prochains rapports annuels, des études de sensibilité qui pourraient présenter des options de valorisation (prospection commerciale ciblée, rephasage du CAPEX) pour des projets qui seraient affectés par des moratoires municipaux limitant la croissance gazière.



## CONCLUSION

**33 -** Pour l'ensemble de ces motifs, nous invitons la Régie de l'énergie d'accueillir les recommandations énoncées au présent mémoire, lesquelles sont également reproduites au sommaire.

---